



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil du mardi 13 novembre 2018

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-Président : Michel Lefèvre

Membres du conseil :

Collège des personnes élues :

Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Monique Miralles, Alain Roger

Collège des associations :

Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Michèle Divan, représentante titulaire de CCVP, Marc Meyer, représentant titulaire de l'AFC, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Hélène Schützenberger, représentante titulaire de VEI, Geneviève Silvestre, représentante titulaire de SESAKINO UFO, Chantal Simian représentante titulaire de SNL, Jean-Marc Vincent, représentant suppléant du CLAP

Collège des personnes qualifiées :

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, Isabelle Richard,

Excusés : Xavier Bloch, représentant titulaire de l'ALEPP, Alain Bonnaud, Eric Fontaine, Nicolas Fouquet, Isabelle Lallemant, André Montialoux, Francis Naudin, Françoise Poirier, représentante titulaire du CLAP, Marie-Caroline Prouff

Absents : Valérie Chenuc, David Crépy, Stéphanie Lescar, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, François Siméoni

Egalement présents : Marie-Jo Jacquy du Journal de l'Echo des Nouettes.

Ordre du jour

1. Déploiement de la fibre optique à Porchefontaine

Intervention de Monsieur Hervé Fleury, Maire adjoint délégué à la Voirie et aux Déplacements urbains

1.1 Développement de la fibre optique

Monsieur Fleury, également en charge de ce sujet, et relayant les propos de Monsieur Rémi Dupuy, Délégué Régional Orange Ile de France Ouest, demande aux membres du Conseil de bien vouloir excuser l'absence des représentants d'Orange qui seront bien présents lors de la prochaine réunion du Conseil le 17 décembre pour faire un point sur le déploiement de la fibre optique à Porchefontaine.

Monsieur Fleury rappelle que le déploiement de la fibre avait été affecté à Numéricable par l'ARCEP - Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes - organe régulateur en France. Numéricable ayant pris beaucoup de retard à Versailles, le Maire et son équipe ont fait pression pour "dégager" la ville de Numéricable. Il y a 2 ans et demi c'est la société Orange qui a été retenue. Orange respecte son plan de déploiement de la fibre en partant du nord de Versailles. Le déploiement devrait s'achever fin 2019. Les quartiers Saint-Louis et Porchefontaine sont en cours de déploiement. A Porchefontaine le début des travaux devrait commencer fin décembre.

Orange, c'est le déploiement horizontal dans toute la ville jusqu'au pied des habitations (notamment aux colonnes montantes des immeubles). Les habitants ont le choix de l'opérateur pour le raccordement, mais certains opérateurs freinent la mise en service. Il faut bien distinguer déploiement du raccordement.

Quand la fibre est amenée au logement, il y a un minimum de trois mois de gel commercial avant l'intervention d'un opérateur. Pour les logements collectifs, il faut que l'immeuble passe une convention avec Orange. La convention est votée en assemblée. Plusieurs syndicats du quartier ont été contactés.

Le déploiement dans Porchefontaine nécessite l'installation de 25 armoires, situées dans les quartiers de Porchefontaine et Chantiers pour 9 500 habitants, qui ont toutes été localisées. Les armoires seront « habillées » avec des trompe-l'œil.

Sur le site d'Orange, on peut consulter et se manifester sur « déploiement Versailles ».

Le coût du raccordement est forfaitaire. A terme on peut considérer que tous les opérateurs utiliseront la fibre et non le câble coaxial.

Après la toute prochaine intervention d'Orange auprès du Conseil de quartier, il est prévu d'organiser une réunion publique pour le quartier sur le déploiement de la fibre.

1.2 Travaux – voirie

- Opération « Cœur de Village » : Monsieur Fleury remercie les riverains pour leur patience vis-à-vis des nuisances liées aux travaux qui s'achèvent avec :

- 1) Finalisation du trottoir traversant rue Victor Hugo, les 27 et 28 novembre (ENEDIS n'avait pas suffisamment approfondi les réseaux lors du dévoiement en juin 2018)
- 2) Installation d'une borne 15 minutes devant l'ex bureau de poste : deux places de stationnement intéressantes pour les commerces : les travaux devraient être réalisés avant le 14 décembre.
- 3) Réduction du retour du bac à plantes le long du square Bequet prévu pour le 16 novembre (gêne le commerçant).
- 4) Remise en état de la chaussée ouverte rue Coste devant la boulangerie par GRDF suite au relevé d'une présence de gaz devant le 24 rue Coste, travaux réalisés et payés par GRDF.
- 5) Reprise des asphaltes sur le trottoir de la rue Berthelot, le 27 novembre.

- Réfection de l'enrobé rue Yves Le Coz entre la rue Pierre Mignard et la rue Coste du 20 au 23 novembre de 8 h à 18 h. En effet, les travaux ayant été réalisés en 1996, les services estiment qu'il faut intervenir avant qu'il y ait des dégradations importantes. Martine Schmit, appuyée par le Conseil, souhaite un revêtement qui atténue les bruits. Les habitants de la rue Le Coz vont être avertis, par courrier du 13 novembre, des travaux de réfection de la bande de roulement.

- Travaux rue Rémont et rue Coste : enfouissement des réseaux du 5 novembre 2018 au 5 avril 2019

- Travaux de même nature rue Rémont et rue Corneille de mai à octobre 2019.

Le Conseil réitère son souhait que soit vérifiée la largeur de la voie entre la pharmacie et le débouché de la rue Curie. Il est fait remarquer qu'il manquerait des joints sur la rue Coste, notamment devant la pharmacie.

La chaussée rue Coste devant la boulangerie a été ouverte pour travaux. En effet, GRDF est intervenu car le VSR (véhicule surveillance réseaux) est passé rue Coste et a relevé une présence de gaz au 24. Après investigation, les équipes GRDF ont dû ouvrir en urgence sur la prise de branchement et les travaux de réparation ont été effectués dans la foulée. Une réfection de la voirie est programmée mais GRDF n'a pas encore donné de date.

Le Conseil attire également l'attention sur l'état très dégradé de la rue des Moines et en demande la réfection.

Monsieur Fleury recommande d'utiliser l'application « Ma Rue » liée au site de la Ville de Versailles pour envoyer au Service de la Ville des photos et signaler des soucis particuliers dans les rues.

- Changement des lampadaires rue Jean de La Fontaine : éclairage plus précis avec baisse d'intensité en fonction de la durée de la nuit ce qui induit des économies d'énergie.

Sont à nouveau signalés le non-respect du stop angle rue Rémont et rue Berthelot ainsi que le non-respect de la priorité à droite rue Berthelot et rue Jean de la Fontaine et demandé la mise en place d'un passage protégé sur la traversée de la rue Victor Hugo au droit de la rue des Célestins.

Martine Schmit remercie les membres du Conseil qui ont remarqué et signalé la mise en place de déviations inadaptées, celles-ci ont été modifiées par les services de la ville.

Par ailleurs, les services interviendront sur les panneaux à l'entrée du quartier sur la bretelle venant de l'A86.

Elle souhaite rappeler à la Commission Circulation l'étude de la mise en place du sens de circulation sur toute la rue des Célestins depuis la rue Yves Le Coz, de même, et préalablement, que les conclusions du test d'inversion des sens Moines et Célestins, à la suite de quelques courriers reçus par la ville ou lors de la dernière permanence du Conseil de quartier.

2. Approbation du compte-rendu du dernier conseil : sans observation.

3. Travaux des commissions

Bacs récupération textiles - Projet d'implantation de bacs supplémentaires

A la suite d'une enquête menée par Hélène Schutzenberger et Geneviève Sylvestre, sont présentées, par vidéo projection, des propositions de nouvelles implantations de bacs de récupération textile, afin d'optimiser la collecte. Il est rappelé qu'il existe actuellement 4 points d'apport volontaires pour tout le quartier.

14 emplacements possibles sont présentés, 6 sont écartés pour des raisons tenant compte d'un faible passage, d'un manque de visibilité ou d'accessibilité, notamment pour le camion de collecte.

Après en avoir discuté, le Conseil retient 5 implantations possibles :

- 1 • 104 avenue de Paris, face entreprise Guillaume et Gauthier, sur le même trottoir
- 2 • 14 rue Rémont, près de la Maison des Sports
- 3 • 11 rue des Chantiers, sur le trottoir d'en face de Renault
- 4 • Angle rue Albert Sarrault – rue Coste : au pied du Talus SNCF, à côté du bac pour le verre
- 5 • 13 rue Yves Le Coz à l'angle avec la rue du Foyer Versaillais, ou angle avec la rue Lamartine

Pour les 3 points suivants, ni objection, ni proposition :

- Avenue de Porchefontaine, face gare
- Rue Yves Le Coz, face au 17. Arrêt « Porchefontaine » bus B, vers Viroflay
- Rue Coste, entrée parking.

Il est rappelé que le site internet du Relais présente le positionnement des bacs dans la ville et qu'il est possible de laisser des commentaires en cliquant sur un point relais.

Par ailleurs, Martine Schmit demandera la remise en place du bac actuellement déplacé et situé sur une place de stationnement du parking de la Maison de quartier.

4 - Permanences – Compte rendu

Le 10 novembre, Monique, que nous remercions pour son remplacement au pied levé, a reçu la visite de personnes se plaignant de l'inversion du sens de circulation rues des Célestins et des Moines. Une réponse écrite leur sera adressée et le sujet soumis à la commission circulation.

5 - Informations – Questions diverses

5.1 – Fermeture du bureau de Poste Le Coz

Le Conseil avait souligné un défaut de communication et de signalisation, et précisément que les titulaires des comptes postaux n'avaient pas été prévenus. La chargée de mission pour La Poste a répondu ce jour :

- « Les affiches (bureau de Poste, remises MdQ) précisent que pour les activités courrier et colis et retraits des instances c'est le Centre Courrier 50 rue Molière qui est compétent et pour les activités bancaires nous renvoyons les clients vers le bureau du secteur à savoir Montreuil
- Concernant la partie bancaire le choix des équipes locales a été de privilégier le contact direct en donnant une information orale à tous les clients qui sont venus dans le bureau de poste. Un mailing est prévu en décembre pour les clients les plus concernés par ce transfert de relation entre Versailles Porchefontaine et Versailles Montreuil.
- De plus, une affiche est présente sur la porte du site de Versailles Porchefontaine pour inviter le client bancaire à se rendre à Versailles Montreuil.
- Il nous a paru judicieux, pour augmenter le confort des habitants de Porchefontaine qui souhaitent retirer un objet en instance, et éviter qu'ils aient une trop grande distance à parcourir, de vous proposer de réserver les deux places de stationnement qui se trouvent devant l'entrée du Centre Courrier. Vous préféreriez plutôt que de convertir deux places de la rue en places 15 minutes que

La Poste réserve aux clients deux places dans son espace. Cette solution n'est pas envisageable car notre espace est très étriqué et réservé à l'unique activité postale (de gros camions doivent venir à quai, les collecteurs ont des flux incessants de dépose de leur collecte) pour des raisons évidentes de responsabilité et de sûreté.

- le fléchage du local postal du 50 rue Molière pourrait être amélioré ; la plupart des communes flèchent la localisation d'un bureau de poste sur des poteaux indicateurs déjà existants. »

Remarques du Conseil :

- A l'intérieur du site en entrant par la rue Molière, 3 places, dont une handicapée, existent le long du mur du bureau.

- Des personnes âgées ont émis le souhait de services itinérants de la Poste disponibles les jours de marché (mercredi et samedi) voir plus.

Il est rappelé que VGP restructure le réseau de bus sur l'ensemble de la ville ; Porchefontaine va voir amplifier la fréquence de la ligne O qui va devenir la ligne 8, en septembre prochain. Elle partira du rond-point des Grands Chênes et desservira le bureau de poste de la rue Champ Lagarde. Une présentation des aménagements induits sera faite lors d'un prochain Conseil de quartier.

5.2 - « Cœur de Village » plantations

Elles ont dû être différées compte tenu de la sécheresse du début de l'automne qui empêchait également l'extraction des arbres retenus, déjà assez grands, à la pépinière.

5.3 - Fermeture de commerces

La librairie-papeterie de la rue Coste a fermé le 20 octobre. Un kiosque à journaux devrait s'installer en face de Grand Siècle.

Problème de boutiques fermées : pizzeria rue Berthelot, fleuriste rue Coste, Kebab rue Coste.

Martine Schmit souhaite que la commission Commerces soit relancée. Laure Dispan de Floran évoque le désir du responsable du commerce Bio rue Coste de s'investir et la collaboration du Conseil de quartier. Martine Schmit cite d'autres commerçants jeunes et dynamiques, récemment installés qu'il faudrait associer. Elle a vu le Président de l'Association des commerçants du quartier et lui a demandé de faire une réunion des membres de celle-ci dans l'objectif d'une relance de la dynamique des commerces du quartier et de l'Association.

5.4 - Projet de Maison de Santé pluridisciplinaire

Ce projet avance, désormais porté par un groupe privé, il sera présenté aux professionnels de santé lors d'une réunion le 20 novembre.

Rappel : Prochain conseil lundi 17 décembre 2018